

EADS Assemblée Générale Extraordinaire 2013

Avis de convocation



Cher Actionnaire,

Conformément à l'article 19 des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale extraordinaire qui se réunira :

Mercredi 27 mars 2013 à 10h30
à l'hôtel Okura Amsterdam,
Ferdinand Bolstraat 333,
1072 LH Amsterdam,
Pays-Bas

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'Assemblée générale et déclaration introductive**
- 2. Présentation, y compris le rapport du Conseil d'administration sur les modifications proposées concernant la gouvernance et la structure de l'actionariat de la Société**
- 3. Discussion sur les points de l'ordre du jour**
- 4. Vote des résolutions suivantes :**
 1. Modification des Statuts de la Société
 2. Autorisation pour le Conseil d'administration de racheter jusqu'à 15 % du capital social émis et en circulation de la Société (à savoir le capital social émis à l'exception des actions détenues par la Société ou ses filiales) (le « programme de rachat d'actions »)
 3. Annulation des actions rachetées par la Société conformément au programme de rachat d'actions
 4. Nomination de M. Thomas Enders en qualité de membre exécutif du Conseil d'administration
 5. Nomination de M. Manfred Bischoff en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 6. Nomination de M. Ralph D. Crosby, Jr. en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 7. Nomination de M. Hans-Peter Keitel en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 8. Nomination de M. Hermann-Josef Lamberti en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 9. Nomination de Mme Anne Lauvergeon en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 10. Nomination de M. Lakshmi N. Mittal en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 11. Nomination de Sir John Parker en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 12. Nomination de M. Michel Pébereau en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 13. Nomination de M. Josep Piqué i Camps en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 14. Nomination de M. Denis Ranque en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration
 15. Nomination de M. Jean-Claude Trichet en qualité de membre non exécutif du Conseil d'administration

L'entrée en vigueur de chacune des résolutions susmentionnées proposées par le Conseil d'administration dépendra de l'adoption de l'ensemble desdites résolutions. Afin de lever tout doute, en cas de rejet de l'une ou l'autre des résolutions susmentionnées, aucune desdites résolutions n'entrera en vigueur ni ne sera mise en œuvre et toutes seront réputées avoir été rejetées. En outre, l'entrée en vigueur des résolutions 4 à 15 susmentionnées dépendra de la mise en œuvre de la modification des Statuts de la Société telle que proposée ci-dessus à la résolution 1. Cette conditionnalité est requise pour mettre en œuvre les modifications de la gouvernance et de la structure de l'actionariat actuelles de la Société, comme indiqué dans le Rapport du Conseil d'administration consultable sur le site Internet de la Société.

5. Clôture de l'Assemblée générale

Merci de noter que la session de Questions/Réponses de l'Assemblée générale extraordinaire sera seulement dédiée aux sujets à l'ordre du jour. La Société organisera son Assemblée générale annuelle en temps voulu dans quelques mois afin (notamment) d'examiner et de statuer sur les Comptes audités annuels ainsi que les autres sujets liés à l'activité du Groupe.

ASSISTANCE ET VOTE

Conformément à la loi néerlandaise, les personnes ayant le droit d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire et de voter sont celles enregistrées comme actionnaires en date du **mercredi 27 février 2013** (la « date d'enregistrement ») à la fermeture des marchés.

- Les actionnaires détenant leurs actions par l'intermédiaire d'Euroclear France SA (le Public) qui désirent assister à l'Assemblée générale extraordinaire, donner un pouvoir ou leurs instructions de vote, devront compléter le Formulaire de vote/Demande de carte fourni à cet effet soit par leur intermédiaire financier, soit par le Service Titres EADS, BNP PARIBAS Securities Services. Ce formulaire devra être reçu par leur intermédiaire financier au plus tard le **mercredi 20 mars 2013** ou par le Service Titres EADS au plus tard le **jeudi 21 mars 2013**.

Par ailleurs, ces actionnaires peuvent effectuer ces formalités par voie électronique, conformément aux indications données par leur intermédiaire financier ou par le Service Titres EADS. Cependant, les actionnaires au porteur souhaitant participer par voie électronique doivent d'abord transférer leurs actions au nominatif. Toutes les formalités devront être effectuées au plus tard le **jeudi 21 mars 2013**. Vous pouvez contacter votre intermédiaire financier ou le Service Titres EADS pour plus d'informations.

- Les autres actionnaires (ou les personnes agissant pour leur compte) devront notifier au Conseil d'administration, le **lundi 25 mars 2013** au plus tard, leur intention d'assister et de voter à l'Assemblée générale extraordinaire.

A la date de publication du présent avis de convocation, le capital social émis d'EADS en nombre d'actions et en droits de vote est publié sur le site internet d'EADS (www.eads.com > Relations Investisseurs > Assemblée générale extraordinaire 2013).

Le document d'Assemblée générale extraordinaire (ordre du jour, texte du projet des résolutions, présentation des résolutions, rapport du Conseil d'administration et nouveaux statuts proposés) est disponible, en anglais :

- au siège social : Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
- aux sièges administratifs de la Société:
 - **en France:** 37, boulevard de Montmorency, 75016 Paris
 - **en Allemagne:** Willy-Messerschmitt-Str. – Tor 1, 85521 Ottobrunn
 - **en Espagne:** Avenida de Aragón 404, 28022 Madrid
- auprès du **Service Titres EADS**, BNP PARIBAS Securities Services:
9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex (Tél. +33 1 57 43 35 00).
- sur notre site internet www.eads.com (Relations Investisseurs > Assemblée générale extraordinaire 2013).

INFORMATION ACTIONNAIRES

Appel France: 0 800 01 2001 **Tél:** + 33 800 01 2001
gratuit Allemagne: 00 800 00 02 2002 **E-mail:** ir@eads.com
depuis: Espagne: 00 800 00 02 2002

European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V.
Mendelweg 30, 2333 CS Leyde, Pays-Bas
Chambre de commerce de La Haye, numéro 24288945